



Formation en lien avec la climatisation

ATTESTATION D'APTITUDE À LA MANIPULATION DES FLUIDES FRIGORIGÈNES - CATÉGORIE 5



Pour tout contact : le secrétariat
g.vultaggio@isaac-etoile.fr

Organisme évaluateur
Délivrance de l'attestation d'aptitude
BUREAU VERITAS
Certification
Famille d'équipements 2



Date de certification 18/12/2023

Numéro RS5638



Durée

**2.5 journée (2 heures
d'examen)**

**4 personnes min
6 personnes max**



Tarif

- Formation + test : **450€ par personne.**
- Passage du test (1 jour) : **280€ par personne.**

(CFA non soumis à la TVA)

Le prix de la formation est donné à titre indicatif. Des
prises en charges totales ou partielles sont possibles en
fonction des financements des entreprises ou des
partenaires

Possibilités de financement :

- OPCO,
- plan de développement des compétences,
- individuel...



Référent formation

M. Jérôme DUDOGON



Indicateurs de résultats 09/2024 à 06/2025

- Taux d'obtention : 100%
- Nbre de stagiaires sur la période : 11
- Taux satisfaction : 4.47/5
- Nombre de session / an : 3

Plus d'information sur notre site internet



Toute personne, même peu expérimentée
dans le domaine de la climatisation :

- mécanicien automobile,
- démolisseur automobile,
- électricien automobile,
- mécanicien de véhicules agricoles, industriels et travaux publics souhaitant acquérir des connaissances sur les installations frigorifiques correspondant à la catégorie 5.



PRÉREQUIS

- maitrise du français
- connaissances mécaniques de base
- capacité d'adaptation, rigueur, méthodique, sens de l'initiative.



- Réaliser les opérations de catégorie 5 au sens de l'arrêté du 30 juin 2008 modifié.
- Maîtriser la manipulation de fluide frigorigène réalisée dans le domaine de la climatisation automobile et dans le respect de la réglementation.
- Se préparer au passage de l'attestation d'aptitude à manipuler les fluides frigorigènes catégorie 5.
- Passer l'attestation d'aptitude à la manipulation des fluides frigorigènes.



CONTENU DE FORMATION

- Incidence sur l'environnement des fluides frigorigènes et réglementations correspondantes en matière d'environnement suivant le règlement (UE) 517/2014.
- Fonctionnement des systèmes de climatisation dans les véhicules à moteur.
- Principaux composants d'un système frigorifique et leur fonctionnement.
- Informations sur les technologies pertinentes permettant de remplacer les gaz à effet de serre fluorés ou d'en réduire l'utilisation et sur leur manipulation sans danger.
- Travaux pratiques portant sur les principaux thèmes listés pour la catégorie 5 dans l'arrêté du 29 février 2016.
- Tests « attestation d'aptitude ».



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Utilisation d'une maquette pédagogique.
- Formateurs-habiliteurs issus du domaine professionnel.
- Cas pratiques pour les interventions sur le circuit frigorifique.



EVALUATION & VALIDATION

- 2h d'examen : questions théoriques et cas pratique
- L'attestation d'aptitude sera délivrée si le candidat a réussi les 2 épreuves d'évaluation (théorique puis pratique).



DOCUMENTS REMIS À LA FIN DU STAGE

- Attestation de suivi de formation.
- Attestation d'aptitude (si réussite à l'épreuve théorique et pratique).



DÉLAIS D'ACCÈS

- Admission définitive à la signature de la convention de formation par l'entreprise
- A réception de la convocation par le stagiaire



ACCESSIBILITÉ

- Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap. Adaptation des moyens de la prestation possible.

